

Vivadour innove autour du bio et des agro-chaînes

Un dynamisme prometteur malgré les inquiétudes pesant sur l'agriculture française...



Vivadour innove autour du bio et des agro-chaînes

Lors de l'assemblée générale, qui s'est tenue ce mercredi à Riscle, le président de Vivadour, Jean-Marc Gassiot, et le directeur général, Franck Clavier, ont dressé un bilan positif d'une activité de plus en plus diversifiée.

Évolution des productions végétales, progression du bio, poursuite de la structuration d'agro-chaînes, transformation de la filière viticole et pérennisation de l'assurance Opticlimat : le groupe a également fait le point sur ses grands chantiers.

En 2017-2018, le groupe Vivadour a réalisé un chiffre d'affaires de 440 millions d'euros, contre 406 lors de l'exercice précédent : c'est plus de 8 % de mieux. Il a par ailleurs dégagé un résultat net de 4 millions d'euros, ce qui « lui permet d'envisager des investissements structurants pour la région ».

Des performances d'autant plus notables que dans le même temps, la collecte de céréales a tendu à diminuer : la coopérative table sur moins de 400.000 tonnes pour l'année 2018. Cette collecte avait connu un pic à 630.000 tonnes en 2014, et s'était établie l'an dernier à 480.000 tonnes (504.000 sur l'exercice, qui est décalé).

Tout ceci alors que cette « activité territoriale » de Vivadour représentait 54% des revenus du groupe. « L'évolution des assolements, la baisse de la culture du maïs au profit d'autres espèces, la progression du bio, la non-culture et les aléas climatiques sont autant d'explications à ce phénomène tendanciel qui réduit d'année en année le potentiel de collecte », explique Vivadour.



Lors de l'AG de ce mercredi, son président Jean-Marc Gassiot a d'ailleurs pointé du doigt toute l'ambiguïté de la situation européenne, puisque que le continent importe plus de 20 millions de tonnes de maïs « que nous savons produire » et que la rémunération des agriculteurs demeure un gros point de tension.

De la structuration en « agro-chaînes »...

Pour le reste, la tendance est à un « essor sans précédent » de la production bio en France : « Pour Vivadour, le bio représente 15.000 hectares de surface en 2018, soit 15% de la sole », explique la coopérative, qui a donc mis en place un groupe des « Agriculteurs Bio de Gascogne » pour fédérer ses quelques 250 producteurs bio, et qui a parallèlement renforcé, via l'AgriBio Union, son alliance avec les autres coopératives locales (Terres du Sud, Arterris, Coop AgriBio, Euralis, Maïsadour).

Vivadour est engagé dans une stratégie de structuration de ses filières végétale, animale et bio en agro-chaînes. Par exemple, « Œuf bio du Gers, Poulet bio du Gers, viande bio de Vignasse & Donney utilisent les matières premières végétales bio produites par les adhérents ». Les filières semences et viticole bénéficient également de cette politique. La première va profiter du plan d'investissement dans l'usine de Riscle, et la seconde de l'alliance avec le groupe Gerland, qui s'est renforcée en août dernier puisque les deux coopératives ont décidé « d'apporter leurs outils de vinification et leur personnel dans l'union CVG » (Caves & Vignobles du Gers), faisant de ce dernier « le leader du vin blanc en vrac en France ».

Enfin, Vivadour s'est félicité de la « pérennisation » de son assurance Opticlimat, lancée en 2015 et prenant en compte l'ensemble des productions végétales et viticoles. Vivadour a travaillé au développement de cette offre avec le courtier Siaci Saint Honoré.

Opticlimat couvrirait déjà 80 % des surfaces des adhérents de Vivadour : « Cette assurance a permis d'injecter des compléments financiers significatifs, très souvent déterminants dans le revenu des exploitations agricoles », a commenté le groupe, qui revendique aujourd'hui 5.000 adhérents dans le Gers et le Piémont pyrénéen.

Plus d'informations sur le site internet – cliquez ici

Retrouvez toute l'actualité des Landes, Pays Basque, Béarn et Bigorre sur PresseLib, clic ici

